

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'AMICALE DU 8 ET DU 7 EN DATE DU 28 OCTOBRE 2022

QUARTIER FAYOLLE BP 60339 81108 CASTRES CEDEX

Une réunion du conseil d'administration s'est tenue le 28 octobre 2022 à 9 heures, au Quartier Fayolle entre les membres du conseil d'administration de l'Amicale du 8 et du 7, à la suite d'une convocation préalable envoyée par courrier électronique suivant les dispositions des statuts.

13 des membres ont assisté à la réunion sur les 17 membres qui composent le conseil d'administration (feuille de présence en annexe).

La réunion commence à 9 h 00.

Ordre du jour

1 – Introduction par le Président de l'Amicale.....	1
2 – Point des activités à venir (1/11, 11/11, 15, 16 et 17/11) et calendrier des futures activités (Loto du 8 le 4/12 – Info cadres le 8/12 – présentation Implic'Action). Ébauche du calendrier2023.	2
3 – Point sur les parrainages.....	3
4 – Budget 2022 et prévisions 2023.....	3
5 – Solidarité.	4
6 – Communication et point sur Allo Ancre Ici Dragon.	5
7 – Divers.....	5
8 – Tour de table.....	5
9 – Conclusion.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>

1 – Introduction par le Président de l'Amicale.

Président – salue l'assistance et procède à l'appel. Deux administrateurs étant absents pour la 3^e fois à la réunion du CA, la question de leur maintien dans leur fonction d'administrateur doit être à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CA. Un des deux doit être disponible à partir d'avril ou mai 2023. Cela ne pose pas de problème, notamment en termes de fonctionnement, autant laisser la place à quelqu'un qui est intéressé et veut s'investir.

Souhaite qu'au plus tard à 11h la réunion soit terminée.

Souhaite aborder :

- Le problème de la superposition entre la réunion du bureau élargi et le CA. On s'aperçoit qu'on y traite à peu près les mêmes problèmes, alors qu'on n'est pas tout à fait dans l'idée du départ qui était que le CA est l'organisme qui réfléchit, qui propose, qui fait le bilan. Le bureau est celui qui conduit, qui met en œuvre les décisions. Il faut réfléchir à la manière de conduire ces réunions afin de ne pas rester sur ce système. Demande aux administrateurs, s'ils ont des

suggestions, de ne pas hésiter à lui en parler ou en parler entre eux, et en faire part au secrétaire général ou au Vice-président.

- Le problème de l'équilibre à trouver entre les anciennes générations et les jeunes générations. Lors de la cérémonie du 22 octobre, organisée par les anciens des OPEX, il n'y avait que des jeunes. Il n'y avait pas d'anciens. On s'aperçoit qu'on fait des cérémonies d'hommage avec d'un côté des anciens et de l'autre côté des jeunes. Il nous faut trouver le point d'équilibre pour répondre à ce qu'attendent les uns et les autres.
- Le problème de l'équilibre à trouver sur le fonctionnement. Les uns et les autres ont des activités et ne sont pas forcément présents. Ce type de fonctionnement n'est pas gênant, mais a quand même une limite. Il faut trouver le point d'équilibre entre le travail à distance et la présence, parce que nous sommes dans une association où le lien entre les gens est important. La présence est importante pour nos gens qui viennent à l'amicale. C'est important qu'ils se voient, qu'ils discutent cinq minutes, qu'ils boivent un café. Il faut trouver l'équilibre entre ce nouveau mode de fonctionnement et le fait qu'il faut quand même un minimum de présence.
- Le problème du point d'équilibre entre la rigueur et la convivialité. Dans ce nouveau système de fonctionnement, il faut fixer une ligne afin que chacun puisse s'y raccrocher, en cas d'absence des uns et des autres. Il faut trouver le juste équilibre au niveau des fondamentaux à définir. Aujourd'hui, il faut absolument déléguer, dans ce nouveau système de fonctionnement. Il faut déléguer au sein des commissions afin que chacun ait sa tâche bien précisée. Il est plus facile de réaliser une petite tâche régulièrement que de prendre beaucoup de tâches et de courir après en permanence.

Souhaite que l'on prenne le temps, à un moment ou un autre, à Castres ou à l'extérieur, pour réfléchir à ces problèmes de fond. Lors des réunions, on traite le cas par cas, mais on ne réfléchit pas sur l'avenir et les problèmes de fond.

[2 – Point des activités à venir \(1/11, 11/11, 15, 16 et 17/11\) et calendrier des futures activités \(Loto du 8 le 4/12 – Info cadres le 8/12 – présentation Implic'Action\). Ébauche du calendrier2023.](#)

Président – fait le point sur les différentes cérémonies et participations de l'Amicale.

Concernant les adieux aux armes du général Vincent GUIONIE, c'est une très grosse activité pour le régiment. 31 généraux d'active sont prévus pour la cérémonie, dont le CEMA et le CEMAT. Le 15, tous les amicalistes présents sur les rangs sont invités au cocktail. Le 16, l'Amicale organise une soirée à Beaudecourt.

Gérard LABADENS – La soirée sera une soirée tahitienne, avec un repas tahitien et des boissons fournies par Beaudecourt. Il nous faut 70 participants payants pour couvrir les frais d'organisation, ce qui semble être le cas. Les tables pourront commander des boissons payantes auprès du mess.

Président – Le général GUIONIE a fortement marqué le 8^e RPIMA qui se doit d'être présent au rendez-vous à partir du moment où il a décidé de faire ses adieux aux armes à Castres. Le président n'a pas souhaité que l'Amicale paye la totalité des repas. Cela n'est pas possible, vis-à-vis de tous les amicalistes.

Secrétaire général – expose la problématique de montage des différentes activités des adieux aux armes du général Vincent GUIONIE pour l'Amicale. Concernant la soirée du 16, l'effectif maximum est fixé à 96. Nous sommes 86, avec les invités. Les amicalistes ou non amicalistes payants sont au nombre de 75. Nous attendons encore quelques réponses.

Président – Il faut faire passer le message suivant, la capacité maximum est de 96, soit 8 tables de 12. S'il y a des invités de dernière minute, nous gérerons sur place.

Concernant les autres activités, passe rapidement sur le loto du 8. Le 4 décembre est un dimanche.

Concernant l'info-cadres, nous devons prévoir la présentation d'Implic'Action. C'est à l'Amicale de s'impliquer pour cette présentation.

Vice-président – Ne serait-il pas possible de demander au délégué régional d'Implic'Action de participer à cette présentation ?

Secrétaire général – fera le nécessaire pour demander.

Président – garde le créneau, dans l'attente. Concernant le calendrier 2023, il faut qu'à la prochaine réunion du CA, fin janvier début février, nous ayons calé le programme de l'année 2023, au moins pour les principales activités, notamment la date de la Saint-Michel, afin de pouvoir l'annoncer suffisamment en amont.

3 – Point sur les parrainages.

Président – Les parrainages prennent de plus en plus d'importance, compte tenu du fait qu'il y a quasiment une section de jeunes tous les mois. Nous avons eu 5 incorporations cette année, juin, juillet, août, septembre et décembre, avec, chaque fois, 50 engagés.

Ce parrainage marche bien. Cela donne beaucoup de visibilité à l'amicale vis-à-vis du régiment, mais nous ne sommes pas bons dans le domaine de la communication. Il faut communiquer davantage, tout comme sur l'aide aux examens.

Olivier VAN DE CASTEELE – Nous avons Rachid NADJI pour la section LT BRUNET, Louis LUCAS pour la section SCH GRAND, Alain BIANCHINI pour la section LT MALLEEN, Martial OUDIN pour la section LT GALLOUEDEC et Yannick BRENDLIN qui prendra la section de décembre.

Président – Il y a plusieurs idées pour améliorer le parrainage, sachant que l'année prochaine nous aurons 5 incorporations. Pour cela il y a déjà des remises de fourragères à prévoir au premier semestre ?

Vice-président – Il faut communiquer dans la presse militaire, Ancre d'Or, Béret Rouge, etc.

Président – tout à fait d'accord, mais il faut trouver ceux qui écrivent.

Olivier VAN DE CASTEELE – Les deux fourragères de janvier sont en semaine 2 et 3. Les jours ne sont pas encore connus, le mercredi ou le jeudi. P1 Noailhac – P2 Lagarrigue – P3 Fréjeville.

4 – Budget 2022 et prévisions 2023.

Secrétaire général – présente le budget 2022 (joint en annexe). Le bénéfice est de l'ordre de 10.000€. Le taux de recouvrement des cotisations est de l'ordre de 86%. Nous pouvons donc financer sans problème les propositions qui vont être faites lors de ce CA. Le problème à venir concerne la proposition de la FNAOM de demander aux associations affiliées de lui reverser 4 euros par cotisant.

Président – La FNAOM souhaite que les Amicales affiliées versent 4 euros par cotisants. Le Président a alerté la FNAOM sur les problèmes que poserait une telle décision. Il ne souhaite et ne peut pas prendre la décision seul. Cela sera décidé en assemblée générale, parce que si nous ne payons pas, nous ne faisons plus partie de la FNAOM. C'est une décision importante. L'Amicale du 8 et du 7 est une des plus grosses amicales de la FNAOM. Il souhaite que cette décision soit prise en assemblée générale. Cette année nous n'avons pas payé les 1.500 euros habituels. C'est important, parce que derrière, cela veut dire qu'il n'est pas idiot de penser que nos demandes d'attribution du mérite colonial soient à nouveau rejetées.

Le CA approuve cette proposition à l'unanimité. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de l'AG 2023.

Secrétaire général – cela ne peut donc pas être mis en œuvre pour 2023, mais pour 2024, si l'AG vote favorablement. Reprend la présentation du budget 2022.

L'affranchissement Allo Ancre reste important en raison du poids de la brochure.

Nous sommes minimalistes dans le remboursement des frais de déplacement des gens. Nous l'avons fait pour certains déplacements importants, mais ne sommes pas allés au-delà. Il faudra peut-être se poser la question.

Président – Les choses sont claires. À partir du moment où quelqu'un s'est porté volontaire et va quelque part, pour représenter l'Amicale, on lui rembourse ses frais.

Secrétaire général – autre poste qui pose un problème c'est le paiement des cotisations en avance. Cela n'a aucun intérêt pour l'Amicale et oblige à tenir une comptabilité à part de ces montants. Nous sommes passés de 3.000 euros payés d'avance en 2021 à moins de 400 euros en 2021.

Vice-président – demande à ce qu'une partie des dons soit reversée à l'UNP 810.

Président – modalités à préciser lors d'un prochain bureau élargi. Demande à ce que lors de la présentation du budget à l'AG, les amicalistes soient informés de la répartition des dépenses dans le montant de leur cotisation. Il souhaite garder une réserve pour les achats de matériels à renouveler.

Secrétaire général – Les chiffres pour 2023 sont identiques à ceux de l'année précédente, avec environ 700 amicalistes payants. Le problème qui demeure est celui des 4 euros de la FNAOM.

Concernant la statue « Para d'Indo », la décision peut être prise par le CA.

Président – La FNAM a donné 5.000 euros. Procède au vote pour la participation de l'Amicale à la statue « Para d'Indo ».

Le CA approuve une participation de 5.000 euros pour la statue « Para d'Indo ». Proposition approuvée à l'unanimité.

Vice-président – rappelle la nécessité de garder les noms de donateurs.

Président – En 2023, nous ajouterons une information sur la possibilité de verser des dons pour la statue, dans le courrier d'appel à cotisation pour ceux qui n'ont pas d'adresse électronique, et par courriel pour les autres.

5 – Solidarité.

Gérard LABADENS – deux points. Le président de l'Entraide Parachutiste a envoyé une lettre, comme l'année dernière, aux présidents des amicales et aux correspondants régionaux de l'Entraide pour faire part de sa solidarité envers les plus démunis. Concernant les amicalistes, nous avons identifié 3 noms.

Depuis quelques années, nous essayons de faire quelque chose au niveau de la solidarité. Nous nous apercevons que nous faisons toujours un acte de solidarité vers ceux qui ne sont malheureusement pas inscrits à l'Amicale.

Concernant les veuves qui ne sont pas à l'Amicale, quelques-unes commencent à disparaître des listes du commandement. Elles commencent à revenir vers nous. Cite un exemple récent traité par Patrick MIGNE.

Vice-président – propose que les veuves ou les familles de nos morts à la guerre ou en service commandé, soient automatiquement et gratuitement intégrées à l'amicale.

Président – C'est un point qui sera mis à l'ordre du jour du prochain CA, mais cela paraît évident.

Discussion croisée.

Gérard LABADENS – fait part des difficultés avec certaines familles. La solidarité commence à bien fonctionner.

6 – Communication et point sur Allo Ancre Ici Dragon.

Président – Il manque encore 2 photos. La maquette est verrouillée. Normalement, elle partira la semaine prochaine. Il risque d'y avoir du retard dans la diffusion parce que le colonel DEGAND souhaite, à juste titre, intégrer dans son Allô Ancre la cérémonie des adieux aux armes du général GUIONIE. Cela sera diffusé au mieux fin janvier.

Nous avons l'opportunité du volontariat de Célia ANDRE de la cellule communication, qui pose sa candidature pour les OSC, pour 2023. Elle va avoir du temps pour nous donner un coup de main pour le site, probablement pas en tant que Webmaster, mais elle peut nous donner un petit coup de main. Georges BESSON prendra contact pour faire un point avec elle.

7 – Divers.

Président – nécessité de trouver un créneau pour l'organisation d'un séminaire.

Le point sur la tenue d'été sera étudié en début d'année.

Concernant le mérite colonial, un point a déjà été fait au point numéro 4.

8 – Tour de table

Discussion croisée concernant la problématique des invitations aux différentes activités des 14, 15, 16 et 17/11.

Patrick LAFOURCADE – aborde la programmation des cérémonies pour les drapeaux. Ils y seront sans problème.

Jean-Paul KAUFFMANN – aborde le problème des tables du 16/11.

Président – faire passer le message aux participants : il y aura des tables affichées à l'entrée, car nous sommes nombreux.

Discussion croisée.

Président – souhaite qu'au niveau de la commission activité, tout ne repose pas sur les épaules d'Olivier. Il doit y avoir un partage des tâches.

Olivier VAN DE CASTEELE – expose le programme de la visite du musée « Militarial » de Boissezon.

Des journées de secourisme, et des journées de visites de la salle d'honneur, pour les épouses, vont être organisées.

A été contacté par des amicalistes invités à la cérémonie qui n'ont pas la tenue Amicale.

Président – Tenue correcte pour tous. Il y aura deux pelotons avec et sans tenue Amicale.

Olivier VAN DE CASTEELE – aborde la planification 2023 et la date de la Saint-Michel.

Discussion croisée.

Secrétaire général – prévoir le 30 septembre, ensuite cela sera aménagé si nécessaire.

Jacques ANTOINE – Donne une information sur les travaux en cours et les visites de la salle d'honneur. L'Ancre d'Or demande une participation aux différents régiments.

Président – le RETEX de la Saint-Michel sera fait ultérieurement. Nous avons eu des inscriptions tardives et des arrivées de personnes non inscrites.

Trésorier – Demande à ne pas avoir des Post-its avec un nom, laissés sur son bureau, pour ce type d'activité.

Président – demande à ce que les gens aient un minimum de respect vis-à-vis des bénévoles du bureau.

Jean-Claude TAUVEL – évoque le problème des permanences au bureau.

Président – Actuellement lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à midi. Le vendredi est réservé au travail interne du bureau. Lundi : Jean-Claude TAUVEL – Mardi et jeudi : Président – Vendredi : Jean-Claude TAUVEL. Les remplacements par d'autres membres du bureau sont souhaitables.

Jean-Claude TAUVEL – évoque le problème du manque de courtoisie de certains amicalistes.

Président – demande que la nécessité d'un minimum de courtoisie soit rappelée aux amicalistes.

Serge REGHENAS – donne le programme des drapeaux dont il a la charge.

Secrétaire général – afin d'éviter les redondances, propose de changer le programme des réunions du CA. Après une introduction du Président, chaque responsable de commission rendrait compte des travaux trimestriels de sa commission, puis nous passerions aux points divers, autres que ceux du bureau élargi.

Vice-président – propose l'ouverture d'un point annexe de l'Amicale à l'extérieur du Quartier Fayolle afin d'attirer les jeunes.

Président – Nous devons en parler ultérieurement. Remercie les participants. Fin de la réunion à 11 h.

Le Président
Jean-Louis TURPIN
signé

Le secrétaire général
Pierre CAMARDA

ANNEXE

AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE DU 8 ET DU 7 EN DATE DU 28 OCTOBRE 2022

Étaient présents :

- Col (er) Jean-Louis TURPIN Président
- CB (er) Jacques BOULBIN Vice-président - Président UNP 810
- LCL (er) Pierre CAMARDA Administrateur - Secrétaire général
- CB (er) Gérard LABADENS Administrateur - Solidarité
- CCH (er) Jean-Philippe BERTHOUMIEU Administrateur
- CCH (er) Patrick COLLET Administrateur
- ACH (er) Lionel GESBERT Administrateur - Trésorier
- ADJ (er) Patrick MIGNE Administrateur
- Major (er) Jean-Paul KAUFFMANN Administrateur
- CCH (er) Serge REGHENAS Administrateur
- Major (er) Jacques ANTOINE Administrateur
- CB (er) Olivier VAN DE CASTEELE Administrateur - Activités
- Maj (H) Jean-Claude TAUVEL Administrateur - Secrétaire

Excusés :

- CCH (er) Robert CAPLAIN Administrateur
- LCL (er) Benoît FINE Administrateur
- ACH Jean-Paul LAURENCE Administrateur
- COL Christophe DEGAND Vice-président

Invités :

- ACH (er) Patrick LAFOURCADE Porte-drapeau